

Le Parc naturel de Gaume...



...donne du relief

à vos projets !

MODE D'EMPLOI





ABBAYE

D

ORVA

FICHE D'IDENTITÉ DU PARC

10 COMMUNES

Aubange, Chiny, Etalle, Florenville, Meix-dvt-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton



Le Parc naturel de Gaume est un laboratoire de développement rural et un levier de croissance durable qui offre des solutions novatrices répondant aux enjeux locaux. Grâce à un fort ancrage territorial et des partenariats solides, il oeuvre aux côtés des élus collectivités, citoyens et entreprises pour valoriser les ressources naturelles et le développement socio-économique de la Gaume.

SES MISSIONS

- **Protection et valorisation du patrimoine naturel et paysager**

Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager, tout en sensibilisant le public aux richesses de la région.

- **Développement durable et aménagement du territoire**

Contribuer à définir les projets d'aménagement du territoire selon les principes du développement durable et encourager le développement local, économique et social.

- **Éducation, information et accueil du public**

Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public pour promouvoir la région, et améliorer la cohésion sociale et la qualité de vie dans les villages.

- **Soutien aux initiatives locales et coordination des projets**

Faire circuler l'information, coordonner les initiatives, fédérer certaines actions et soutenir les porteurs de projets en mutualisant les moyens et les conseils.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE & ENGAGÉE DE 26 PERSONNES



BIODIVERSITÉ



Prairie de haute valeur biologique à Chiny.

© PNDG

PACK BIODIVERSITÉ



REDÉPLOIEMENT DES VERGERS

hautes tiges pour restaurer un habitat favorable à la biodiversité (formations, recherche de variétés anciennes, commandes groupées en partenariat avec les Pépinières La Gaume, etc.)



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

à la plantation de fruitiers et de haies; aménagements écologiques; formations "Jardins au naturel"; sensibilisation à la préservation des espèces locales, ...



© PNDG

ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

RESTAURATION, SUIVI ET AMÉNAGEMENT

Citons en exemple la préservation d'espèces rares de chauves-souris à travers l'aménagements de sites favorables, le suivi des populations du loir gris, de muscardin et de la chevêche d'Athéna ou encore la restauration d'arbres âges, notamment les vieux saules têtards.

Vos contacts :

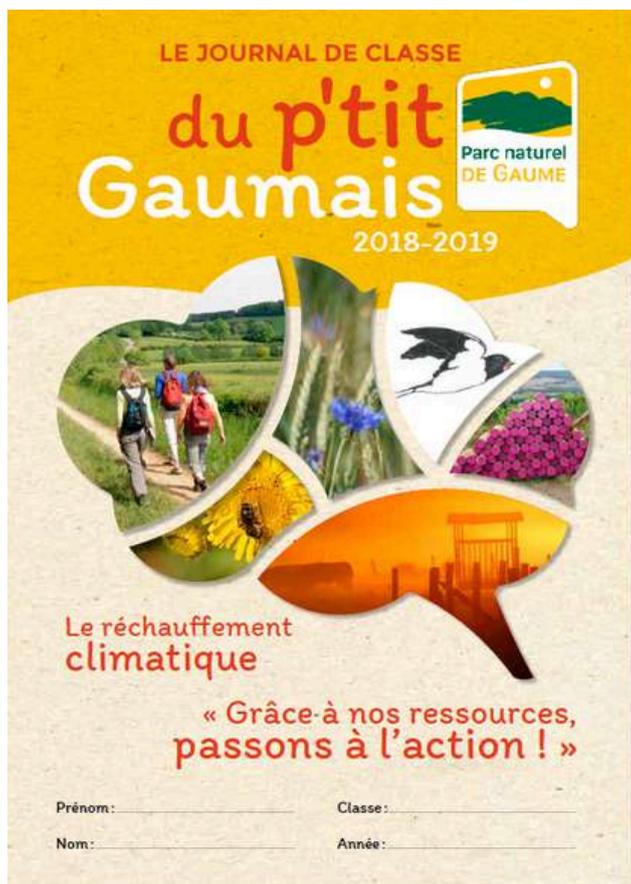
Anne Léger - a.leger@pndg.be

Marina Rechul - m.rechul@pndg.be

LE JOURNAL DE CLASSE DU PETIT GAUMAIS

OUTIL PÉDAGOGIQUE

destiné à éveiller les écoliers gaumais à la richesse de leur patrimoine naturel. Edité depuis 13 ans, chaque édition comprend 10 fiches pédagogiques sur différentes thématiques en lien avec le territoire gaumais et les défis environnementaux actuels.



“BIODIVERSITÉ”



ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

dans leurs projets d'aménagement en faveur de la biodiversité : plantations de haies ou de vergers, prairies fleuries, aménagements en faveur des chauves-souris, etc.

Vos contacts :
Anne Léger - a.leger@pndg.be
Marina Rechul - m.rechul@pndg.be



Plantation de haies par les jeunes du Service Citoyen à Prouvy

©PNDG

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

© Lorraine gaumaise Michel Laurent

Chemin de Gaume

HORIZONT CLIMATIC

✓ ACCOMPAGNEMENT ✓ DES ACTEURS ✓ LOCAUX

face aux impacts du changement climatique sur les paysages en aménageant 10 points de vue (un par commune) en créant des observatoires photographiques pour suivre les transformations, et en utilisant des approches prospectives et participatives pour imaginer les paysages de demain.

CHARTRE PAYSAGÈRE

✓ DOCUMENT DE ✓ RÉFÉRENCE

La Charte est à la fois un document de connaissance et de sensibilisation aux paysages du Parc mais également un support d'accompagnement pour les élus locaux et les acteurs du territoire afin de mieux gérer et aménager les paysages.



Charte paysagère
du Parc naturel de
Gaume en bref.

AVIS SUR LES PERMIS

REMISE D'AVIS CONSULTATIFS ✓

Le Parc naturel de Gaume émet des avis consultatifs sur les permis pour assurer l'intégration paysagère et limiter les impacts environnementaux. Ces avis, non contraignants mais motivés, sont élaborés avec des partenaires locaux. Ils permettent de préserver les paysages et les spécificités du territoire gaumais. Le Parc intervient dès l'amont des projets, via des visites de terrain et des échanges avec particuliers et/ou promoteur avant le dépôt des permis (ex: extension d'une exploitation agricole, abattage d'arbres, etc).

Vos contacts :

Juliette Denoyelle - j.denoyelle@pndg.be
Hélène Lambert - h.lambert@pndg.be

EN TANT QUE COORDINATEUR TERRITORIAL

le Parc accompagne les communes pour la mise en oeuvre de leurs plans d'action énergie-climat et dans leurs efforts de transition énergétique.

Votre contact : Marie Lietaert - m.lietaert@pndg.be

PLATEFORME BOIS-ÉNERGIE

PROJET COLLABORATIF

de production de plaquettes issues des forêts locales, pour chauffer des bâtiments publics et soutenir une économie circulaire des ressources énergétiques.

Votre contact : Marie Lietaert - m.lietaert@pndg.be

VALORISATION ÉCONOMIQUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

ACHAT-VENTE DE FEUILLUS EN GAUME

Modernisation du processus en intégrant une plateforme informatique centralisée pour faciliter les transactions. Le but est de créer un modèle transparent et efficace, incluant une nouvelle expertise en cubage et évaluation de la qualité des lots de vente, avec le potentiel d'être étendu à d'autres régions de Wallonie et de Belgique.

Votre contact : Florence Martin - f.martin@pndg.be

COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE



Le Parc accompagne les acteurs locaux désireux d'avancer dans la transition énergétique de leur commune en facilitant la création de communautés d'énergie.

Votre contact : Maxime D'Hondt - m.dhondt@pndg.be

DÉVELOPPEMENT RURAL & SOCIO-ÉCONOMIQUE



La Gaume : un territoire rural qui va de l'avant.

© Henri Loiseau

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES



DES PROJETS DE PROXIMITÉ

Le Parc naturel soutient activement et accompagne les porteurs de projets. Soulignons les exemples du Guichet de l'Associatif qui offre services et conseils aux associations, et du P'tit Cabas, épicerie dédiée aux produits locaux.

Votre contact: Antoine Deom - a.deom@pndg.be



© Le P'tit Cabas

DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE LOCALE D'OSIER



agro-écologique (osiériculture et vannerie) respectueuse de l'environnement, en partenariat avec l'asbl Saule en Vie. Ce projet soutient une production durable en valorisant l'osier dans des circuits courts ainsi qu'en proposant des stages/formations au grand public et aux professionnels du secteur (nouvelles perspectives d'agriculture locale).



© Canva

TOURISME

VALORISATION DES SITES MINIERES

»»» SOUS NOS PIEDS

Initiative de valorisation du patrimoine géologique et industriel, avec un inventaire numérique des sites et une promotion accessible à tous, visant à renforcer l'attrait touristique et culturel de la Grande Région.



»»» HALANZY ET MUSSON

Projet pour préserver et valoriser l'histoire minière locale, en recensant les vestiges miniers et en valorisant les sites et musées associés par la création de parcours didactiques et de produits touristiques innovants.

Votre contact : Juliette Denoyelle - j.denoyelle@pndg.be

TOUR DE GAUME

»»» Réalisation d'un topoguide "tour du Parc naturel de Gaume".

PATRIMOINE

CRÉATION D'UNE FONDATION DU PATRIMOINE

»»» pour valoriser le bâti ancien, aider les propriétaires à le restaurer et préserver l'identité régionale tout en intégrant les enjeux énergétiques.

Votre contact : Roxane Dubois - r.dubois@pndg.be

INNOVATION



Représentation visuelle générée par l'IA du projet Ardenne Tourism Lab, mettant en lumière l'innovation, le tourisme durable, et l'intégration du numérique dans une destination transfrontalière dynamique et accueillante

ARDENNE TOURISME LAB



CONJUGUER INNOVATION ET TOURISME DURABLE

Le projet ATLAB (Interreg France-Wallonie-Vlaanderen) vise à accompagner le secteur du tourisme et des loisirs dans une démarche d'innovation ouverte. Ce projet transfrontalier rassemble et mobilise le monde de l'enseignement ainsi que des opérateurs touristiques. Son objectif est de favoriser l'innovation dans le secteur du tourisme ardennais. Le Parc naturel de Gaume assurera la mise en place de nombreux événements fédérateurs et innovants à destination des opérateurs touristiques du territoire.

Votre contact :
Geoffrey Toussaint - g.toussaint@pndg.be



ENCOURAGER UNE MOBILITÉ DOUCE ET DURABLE



pour les employés du Parc et les habitants, en proposant des solutions multimodales associant vélo et train. Prototype de vélomobile fabriqué en collaboration avec une entreprise locale, pour un usage touristique et quotidien au Tiers-Lieu de Rossignol et dans les hubs régionaux.

Votre contact :
Brieuc Grosjean - b.grosjean@pndg.be

BIKEFLEX



Image d'un prototype de vélomobile générée par l'IA.

PARC TIERS-LIEU



Moment de convivialité partagée lors de la Fête du Parc en septembre 2024

ESPACE MULTI-ASSOCIATIF ET MULTI-SERVICES AU CŒUR DE LA GAUME



Le Parc Tiers-Lieu de Rossignol est un carrefour d'échange, d'innovation et d'expérimentation. Implanté sur le site du Parc de Rossignol, ce lieu de vie et de travail rassemble des organisations telles que le Contrat de Rivière Semois-Chiers, les Jeunesses Musicales, le Gaume Jazz, le Syndicat d'Initiative, ..., créant ainsi une dynamique économique, sociale, culturelle et créative. Cet environnement collaboratif est propice au développement d'activités diverses, allant des formations et conférences aux ateliers adaptés aux besoins du territoire et aux enjeux de société. Le Tiers-lieu est également l'une des portes d'entrée du Parc national de la Vallée de la Semois avec pour thème le Tourisme de Mémoire.



Le Parc
TIERS - LIEU



Le parc de Rossignol vu depuis les airs avec le centre mémoriel de la guerre 14-18 en avant plan.



Site web du
Parc Tiers-Lieu :
www.leparc-tierslieu.be

Vos contacts:
Geoffrey Toussaint - g.toussaint@pndg.be
Antoine Deom - a.deom@pndg.be

LOCATION D'ESPACES



CUISINE PRO PARTAGÉE

La “Po’potte gaumaise” est une cuisine professionnelle, agréée par l’AFSCA, disponible à la location. Que vous ayez besoin d’un espace pour une courte période ou pour une durée plus longue, nous offrons des options de location flexibles pour répondre à vos besoins.

LOCATION DE SALLES

- Grande salle vitrée polyvalente de 90 m² pouvant accueillir 60 personnes assises ou 150 personnes debout pour vos événements privés ou professionnels.
- Salle de réunion full équipée pour 2 à 8 personnes



La réservation des salles et l’inscriptions aux évènements se font via la conciergerie du Parc Tiers-Lieu : <https://conciergerie.leparc-tierslieu.be/location>



Vos contacts:
Geoffrey Toussaint - g.toussaint@pndg.be
Antoine Deom - a.deom@pndg.be

MOLENGEEK À ROSSIGNOL

»»» POUR RENFORCER L’INCLUSION NUMÉRIQUE

en zone rurale, le Parc Tiers-Lieu accueillera dès septembre 2025 la première antenne rurale de Molengeek, une initiative renommée qui propose des formations longues (de 3 à 6 mois) en cybersécurité, développement web, et intelligence artificielle. Bien que ce projet soit ouvert à toute personne souhaitant renforcer ses compétences digitales sans certification préalable, il cible en priorité les jeunes de 18 à 29 ans en situation de décrochage ou sans qualification scolaire, également appelés « neets ». Dès janvier 2025, des formations courtes seront également accessibles, rendant ainsi le numérique et l’entrepreneuriat accessibles à tous, en particulier aux jeunes et aux personnes sous-représentées. Un internat sera mis à disposition des apprenants afin de répondre aux défis de mobilité en zone rurale, en facilitant leur accès à des formations professionnelles d’avenir en partenariat avec des leaders technologiques tels que Meta, Google, et Microsoft.

Vos contacts:
Geoffrey Toussaint - g.toussaint@pndg.be
Antoine Deom - a.deom@pndg.be



©PNDG

L'église de Rossignol vue depuis les jardins du château.



AMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE DE ROSSIGNOL

UN PROJET D'ESPACE POLYVALENT



Face à la saturation de la salle polyvalente du Tiers-Lieu, une solution innovante sera tout prochainement mise en place: l'utilisation partagée de l'église de Rossignol avec une désacralisation partielle. Cet espace polyvalent pourra accueillir de nombreux événements pour répondre aux besoins des associations actuelles et futures. Cet espace sera disponible dès fin 2025.

Image 3D de l'Eglise de Rossignol. Ici les chaises sont tournées vers l'entrée de l'église où une présentation pourra être projetée sur une paroi blanche.

Vos contacts:

Geoffrey Toussaint - g.toussaint@pndg.be
Antoine Deom - a.deom@pndg.be

ESCAPE GAUME

UNE AVENTURE IMMERSIVE

En 2025, une nouvelle expérience ludique et immersive fera son entrée ! Que ce soit en famille, entre amis ou dans le cadre d'un teambuilding, l'Escape Gaume invitera les participants à plonger dans une aventure unique, inspirée par un lieu emblématique et une légende fascinante de la Gaume.

Ce jeu captivant, "Le mystère de l'abbaye", transportera les joueurs dans un univers mystérieux où chaque énigme révélera un fragment du passé, offrant un défi palpitant pour les amateurs de mystère et d'aventure.



Vos contacts:

Geoffrey Toussaint - g.toussaint@pndg.be
Antoine Deom - a.deom@pndg.be



PARC NATIONAL DE LA VALLÉE DE LA SEMOIS



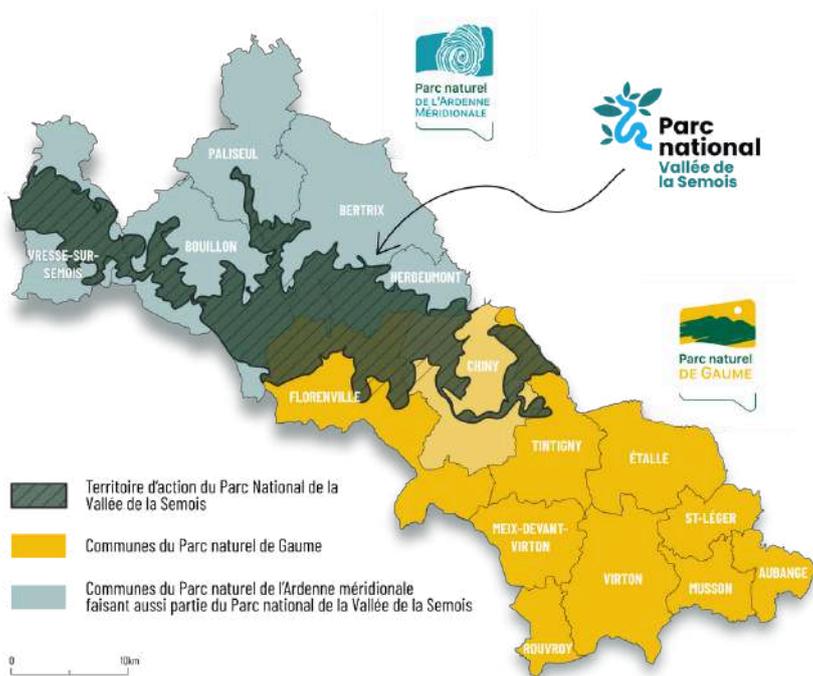
Passerelle du Breux (Chassepierre)

Sur les ruines de l'ancien pont du tramway disparu durant la seconde guerre mondiale.

© Thomas Meunier

Reconnu en 2022 à la suite d'un appel à projets du Gouvernement wallon, le Parc national de la Vallée de la Semois, l'un des 2 parcs nationaux reconnus en Région wallonne avec le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse, poursuit deux objectifs fondamentaux : la protection et le développement des espaces naturels et paysagers d'une part, et leur mise en valeur à travers un tourisme durable d'autre part.

UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE DE PLUS DE 40 PERSONNES !



Le Parc naturel de Gaume, en collaboration avec le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, est à l'initiative de la création du Parc national de la Vallée de la Semois. Pour atteindre les objectifs fixés, 75 actions seront menées d'ici 2026 sur le territoire du Parc national. Celui-ci s'étend sur 8 communes des provinces de Luxembourg et Namur, couvrant près de 29.000 hectares. Ce territoire, d'une richesse naturelle exceptionnelle, relie les deux Parcs naturels avec la Semois comme fil conducteur, de Tintigny à Vresse. Trois communes (Tintigny, Chiny et Florenville) se situent à la fois dans le Parc naturel de Gaume et le Parc national, favorisant des synergies. Les missions, portées par 11 opérateurs sous l'égide de la fondation du Parc national de la Vallée de la Semois, s'inscrivent dans un plan directeur à 20 ans. Ces initiatives font du Parc national un modèle durable, permettant aux générations futures de profiter d'un territoire unique et préservé.



Site web du
Parc national de la Vallée de
la Semois :
www.semois-parcnational.be

Votre contact :
contact@semois-parcnational.be

**EN TANT QUE PARTENAIRE ENGAGÉ, LE PARC
NATUREL DE GAUME VOUS ACCOMPAGNE
POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS !**

**VOUS VOULEZ EN
SAVOIR PLUS ?
CONTACTEZ-NOUS !**



www.parc-naturel-gaume.be





Le Parc naturel de Gaume est soutenu financièrement

par les communes de Aubange, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton

par l'Europe - Fonds européen agricole pour le développement rural :
L'Europe investit dans les zones rurales (LEADER)

par la Wallonie

par POLLEC- Politique locale Énergie Climat

par Interreg "France - Wallonie - Vaanderen" et Interreg "Grande Région"



Cofinancé par l'Union Européenne
Kofinancierd von der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

Mise à jour Février 2025

Editeur responsable: Nicolas Ancion - Parc naturel de Gaume - 1 rue Camille Joset - 6730 Rossignol